



COMMISSION DES REGLEMENTS

30 JANVIER 2021 – REUNION ELECTRONIQUE

Présents : MM. Gérard DEBOVE, Michel MONIOTTE, Michel RENAUD

- Dossier n° 19487223

Match 51160.1 Départemental 2 –Poule B du 25 octobre 2020

Coteaux de Seille 2-Poligny Grimont 2

Réserve d'avant match de Coteaux de Seille sur la participation et la qualification de tous les joueurs de Poligny Grimont susceptibles d'avoir participé au dernier match de l'équipe supérieure qui ne joue pas ce jour. Après étude des pièces figurant au dossier (feuille de match Poligny Grimont 1-Monfaucon Morres Gennes 1 du 10-10-20 R2), aucun joueur inscrit sur la feuille de match n'a participé à la rencontre Coteaux de Seille-Poligny Grimont.

La commission,

Rejette la réserve comme non fondée et confirme le résultat.(0-0)

Le secrétariat débitera le compte de Coteaux de Seille de 35€ pour confirmation de réserve.

- Dossier n°19486425

Match n°51447.1 U15 Départemental 2 –Poule B du 24 octobre 2020

Angillon1 -Jura Stad' Foot 1

Forfait de Jura Stad' Foot.

Amende : 35€ à Jura Stad' Foot 1

- Dossier n° 19487222

Match n° 51352.1

Critérium U18F.La Joux-Bresse Jura Foot du 03octobre 2020.

Non envoi de feuille de match après 2ème rappel.

Amende: 50€ à La Joux et retrait de 3 pts.

Le secrétaire

Gérard DEBOVE

Le président

Michel MONIOTTE